

Calendrier Ajustement de septembre via « une semaine de découverte en LP » Post 3^{ème} 2023

Calendrier Haut-Rhin

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO/ MLDS
Dès le 28 juin	INFORMATION aux élèves non affectés	<p>Elèves Non-Affectés (en situation d'attente d'affectation, d'apprentissage ou de toute autre solution) : invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PSYEN (possibilité d'information collective préalable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du processus de l'ajustement de septembre par période de découverte - Renseignement du dossier PASS pour chaque élève (page 1) <p style="text-align: center;">SAS PRO et AMBITION VOIE PRO sur Mulhouse</p> <p>Pour Mulhouse : Transmettre au CIO une copie des PASS des élèves nés en 2007 souhaitant intégrer un SAS PRO avant le 10 juillet 2023</p>	Appel des LS dans l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux entretiens avec les familles ou aux réunions d'information collective avec les collèges
Dès le 28 août		<p>Les établissements d'origine sont les interlocuteurs des familles : élèves et parents. Les élèves de moins de 16 ans et les plus de 16 ans qui le demandent sont réinscrits en 3^{ème} dès la rentrée (droit au maintien)</p>		
Lundi 4 septembre	RENTREE			
Jeudi 7 septembre		Les élèves en liste supplémentaire peuvent être appelés jusqu'au 7 septembre 12h	Appel des LS dans l'ordre	
Jeudi 7 septembre	POINT DEFINITIF SUR LES PLACES VACANTES - diffusion à tous les EPLE à 18h00		<ul style="list-style-type: none"> • Les LP envoient, à l'IEN-IO et au SAIO l'état des places vacantes 2nde Pro / CAP, avant 12 h. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation des PV au SAIO • Renvoi à tous les établissements et CIO
Lundi 11 septembre Mardi 12 septembre Mercredi 13 septembre	<p>ENTRETIENS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE</p> <p>Les élèves et leurs parents sont reçus en entretien</p>	<p>Nouvelle formulation de souhaits de période de découverte sur le dossier PASS (Entretiens septembre page 2)</p> <p>Pour Mulhouse : à l'intégration en période de découverte s'ajoute la possibilité de demander à intégrer le dispositif Ambition Voie Pro (Priorités élèves de 15 ans nés en 2008 refusés et/ou sans projet défini)</p> <p>Pour chaque élève, DEUX COPIES du dossier PASS + bulletins format papier sont transmises au CIO du district de l'établissement au plus tard mercredi 13/09 à midi</p> <p>Transmettre à la DSDEN le tableau recueil des souhaits de périodes de découverte (tableau excel) => bureau.eleve68@ac-strasbourg.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les élèves nés en 2007 (16 ans dans l'année 2023) non candidats pour une place en LP et ne demandant pas le maintien, transmettre au CIO le dossier PASS <p>Ouverture des saisies dans Affelnet (sachant que les saisies et modifications sont possibles du 15 septembre au 26 septembre à midi)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes RFI sont reçus en entretien au CIO pour formuler des souhaits de période de découverte • Les jeunes qui ont intégré un SAS PRO sur Mulhouse sont reçus en entretien par la MLDS pour formuler des souhaits de période de découverte. Ils sont inscrits sous le MEF SFI du lycée de rattachement du coordonnateur. Le coordonnateur MLDS identifie ces jeunes SAS PRO dans le tableau excel recueil des souhaits

Jeudi 14 septembre Après-midi	Réunion de répartition des périodes de découverte	<ul style="list-style-type: none"> Les représentants des comités FOQUALE sont réunis à la DSDEN 68 		
Vendredi 15 septembre matin	Diffusion des résultats de la réunion de répartition des périodes de découverte	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des résultats aux établissements d'origine + CIO + Coordonnateurs MLDS qui informent les élèves retenus (ou non) en période de découverte Le collège d'origine établit la convention (cf. pièce jointe), la donne à l'élève qui la fait signer à l'établissement d'accueil. Intégration le lundi 18 septembre dans les classes de 3^{ème} des élèves non accueillis en période de découverte (droit au maintien) 	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée d'accueil informe des modalités d'accueil du jeune en période de découverte (jour, heure, point de RDV) à l'établissement d'origine et au CIO (RFI) 	
Du mardi 19 au vendredi 22 septembre inclus	Semaine de DECOUVERTE EN LP	<ul style="list-style-type: none"> Inscription dans le collège d'origine des élèves en découverte soit sous le MEF 3^{ème} (élèves ayant demandé le maintien) soit sous le MEF SFI L'élève admis en période de découverte se présente en LP avec son PASS original. Une copie sera conservée par l'établissement d'origine. Les élèves non retenus en période de découverte peuvent également exprimer des vœux d'affectation (PASS page 4) <p>Signalement à la DSDEN de tout élève qu'il est impossible de réinscrire faute de place</p>	ACCUEIL en semaine de découverte. Suite à la période de découverte, les lycées complètent le bilan sur le PASS original et envoient un retour des avis le 22/09 au plus tard à l'établissement d'origine ou CIO (RFI)	Elèves RFI : l'établissement d'accueil l'inscrit sous le MEF SFI durant la période de découverte
Lundi 25 septembre Mardi 26 septembre matin	ENTRETIENS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE SAISIE DES VŒUX DANS AFFELNET	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves et les familles sont reçus en entretien pour faire le bilan de la période de découverte et formuler des vœux pour la commission du 27/09 Pour chaque élève, DEUX COPIES du dossier PASS + bulletins format papier sont transmises au CIO du district de l'établissement d'origine au plus tard mardi 26/09 à midi Saisie des vœux dans Affelnet à partir du dossier PASS (élèves ayant bénéficié ou non d'une période de découverte) jusqu'au 26/09 à midi 		<ul style="list-style-type: none"> Saisie Affelnet des RFI par les CIO Saisie Affelnet des élèves en SAS PRO par les Coordonnateurs MLDS dans leur établissement support
Mercredi 27 matin	COMMISSION PRE-PAM	Se tient à la DSDEN Examen des dossiers PASS et des autres dossiers relevant de situations particulières et affectation	Les services de la DSDEN saisissent les avis à l'issue des travaux de la commission avant de faire fonctionner « Affelnet »	
Vendredi 29 septembre	NOTIFICATION DES AFFECTATIONS			

Nota Bene pour les vœux exprimés dans le Bas-Rhin

La commission répartition en période de découverte étudiant les souhaits de périodes de découverte dans le Bas-Rhin a lieu le **14 septembre**
 Pour des souhaits de période de découverte exprimés dans le Bas-Rhin, il convient de transmettre les dossiers PASS au plus tard le mercredi 13/09 à midi au(x) CIO(s) du ou des districts des établissements demandés.
 Une exception : pour le bassin de Strasbourg, ces dossiers doivent être envoyées à la DSDEN 67 (service DIVEL, DSDEN du Bas-Rhin, 65 Av. de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg)

Pour la commission PREPAM du 27 septembre, les dossiers seront envoyés à la DSDEN 67 au plus tard le 26/09 à midi.